

DELIBERATION N° 04/2025
DU CONSEIL SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 Mars à 09h45 ;

Les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués le 14 Mars 2025, se sont réunis à Sévérac-d'Aveyron, sous la Présidence de Monsieur Arnaud VIALA ;

Etaient présents :

Madame Gabrielle MAYMARD, Messieurs Arnaud VIALA, Jean-Luc CALMELLY, Christian NAUDAN, Edmond GROS, Clément CARLES, Dominique MAURY, Christophe MAJOREL, Mathieu BEDEL GIROU DE BUZAREINGUES, Aurélien MAJOREL, Jean-Marie PUEL, Philippe MURATET et Christian MIGNOT.

Ayant donné procuration : Monique ALIES, Jean-Philippe ABINAL, Vincent ALAZARD, Claude ASSIER, Sébastien DAVID, Yannick DOULS Franck LEMOUTON, Christine HERAIL, Nadia MOLINIE, Valérie SALLES, Didier BASTIDE et Thierry CADENET ;

Membres collègue associé présents : Néant.

OBJET : Présentation et vote du Budget Primitif 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L5722 et suivants ;

Vu le Budget Primitif 2025 ci-annexé ;

Après avoir débattu des orientations budgétaires 2025 en séance du 14 février 2025, le Conseil Syndical procède à l'examen du rapport portant présentation du Budget Primitif 2025 ci-annexé ;

Après examen, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter l'ensemble des inscriptions en dépenses et en recettes du budget primitif 2025, par section et par chapitre ;

- décide du montant de la participation des membres du Syndicat Mixte au fonctionnement, au titre de 2025 :

* Conseil Départemental :	13 680 €
* Conseil Régional :	13 680 €
* Chambres Consulaires :	1 216 €
* Communes et Communauté de Communes	1 824 €

- autorise le Président à accomplir toutes les démarches et à signer tous les actes relatifs à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré à SEVERAC, le 26 Mars 2025

Le Président



Arnaud VIALA

Sens des votes :

Nombre de délégués titulaires en exercice : 37

Nombre de délégués titulaires présents ou représentés : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

Pour : 25 Abstentions : 0 Contre : 0

Accusé de réception en préfecture

012-251201141-20250326-042025-DE

Reçu le 08/04/2025